

FICHE TECHNIQUE LES PUBLICS ELOIGNES FACE AU NUMERIQUE PENSER DES ACCOMPAGNEMENTS HYBRIDES ?



LES PUBLICS AYANT MOINS D'OPPORTUNITES NUMERIQUES

« Si l'accès à Internet et son usage se développent rapidement, des inégalités de maîtrise des outils numériques persistent, qui dépassent les clivages liés à l'âge. Parmi les usagers d'Internet, **le diplôme est, toutes choses égales par ailleurs, le facteur le plus discriminant en matière de compétences numériques de base.** » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397>)

Les jeunes ne sont pas épargnés de ces inégalités, tous milieux sociaux confondus. Même si « on les appelle parfois les "digital native" », l'expression est trompeuse, car la génération des "enfants du numérique" (c'est la traduction québécoise) n'est pas épargnée par l'illectronisme.

Lors du début du confinement, 70% des enseignants interrogés par l'association *SynLab* redoutaient un décrochage scolaire de leurs élèves (du primaire au secondaire). D'après une étude sociologique sur "l'école à la maison" durant le confinement, 24,3 % des parents d'origine modeste jugent leur équipement et leur accès internet insuffisants (contre 17 % des familles plus aisées). Et les chiffres sont encore plus marquants concernant le sentiment de compétence informatique : "45 % des classes supérieures se sentent tout à fait capables de répondre aux exigences techniques numériques de l'école à la maison, contre seulement 31 % des classes populaires". Ce qui fait dans tous les cas **une majorité de gens qui ne se sentent pas au niveau pour accompagner leur enfant. Or, des adultes en difficulté font bien souvent des enfants en difficulté.** »

Biblio :

- <https://www.franceculture.fr/numerique/la-fracture-numerique-nepargne-pas-les-jeunes>
- <https://www.inegalites.fr/Des-jeunes-au-bord-de-l-illettrisme-numerique>
- [Les pratiques numériques des jeunes en insertion socioprofessionnelle](#)

RESISTER A L'INJONCTION AU TOUT NUMERIQUE

Cela n'a donc échappé à personne, **le tout numérique est presque devenu la règle**, même dans nos espaces de socialisation les plus simples : rester en lien avec nos proches, boire un apéro, etc., sans parler de nos espaces professionnels...

Mais qu'en est-il quand notre quotidien professionnel est le lien humain, l'analyse des non-dits, le tissage pas à pas d'un lien de confiance. **L'écran inhibe toutes ces connexions sensibles.** Et encore quand il y a quelqu'un.e derrière ! Rendu encore plus invisible par le confinement, les publics les plus précaires vivent une accentuation de leur isolement. La perte de **confiance en soi** est d'autant plus renforcée par la difficulté à **utiliser les outils numériques.**

Le défi à relever porte autant sur l'accès matériel et technique aux outils numériques que sur **l'apprentissage de compétences numériques**, et ce au-delà de l'usage récréatif du virtuel. Il n'y a en effet pas forcément de transfert de compétence vers des usages à visée professionnelle ou d'insertion.

Pour autant, n'aurions-nous pas quelque chose à gagner en dépassant une situation subie, et en la transformant en des opportunités choisies. **L'échange de pratique** entre collègues ou partenaires éloignés, **l'opportunité de formations** en interne ou en externe, etc. Ces montées en compétences ruissèleront forcément sur les publics que nous accompagnons. La temporalité de ré-investissement de ces savoirs étant cependant rarement celle des institutions et des financeurs...

Au sein de nos associations d'éducation populaire, nous sommes plutôt convaincu que le numérique a un rôle à jouer dans **l'émancipation des publics** avec lesquels on interagit ! **L'énergie doit être décuplée** avec les plus éloignés des usages numériques, la **prise de confiance en soi** passant par la réussite **d'étapes simples et progressives**. Il s'agit donc d'**identifier de manière commune, du sens et un intérêt** que le numérique pourrait revêtir au vu des réalités traversées.

L'HYBRIDE UNE OPTION A ETUDIER

Le programme Erasmus+, tout comme l'OFAJ, permet la mise en place de mobilités hybrides depuis le 1er juin 2020. Celles-ci associent des activités virtuelles en lien avec la mobilité, comme l'apprentissage à distance, avec une mobilité physique à l'étranger.

Des mobilités hybrides mixant activités virtuelles et mobilité physique !

Quelles potentialités ouvertes par les outils numériques pour améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes ?

UN USAGE COMPLÉMENTAIRE DU DISTANCIEL ET DU PRESENTIEL

Un accompagnement hybride peut prendre une multitude de formes, quelques exemples :

- Un accompagnement **initié en présentiel qui est un suivi par du distanciel** ;
- Dans une même journée, l'alternance **de temps collectifs en présentiel et de temps numériques** ;
- 2 groupes (1 français, l'autre étranger) sont **accompagnés respectivement en présentiel et se rencontrent en numérique** pour des échanges de pratiques, partage de bon plan, etc.
- 1 semaine de rencontre, d'ateliers, d'interconnaissance **dans un tiers lieu en France puis une mobilité** ;
- Etc.

Le numérique peut être **facteur de discrimination** (tout le monde n'a pas un ordi, un accès à internet) mais aussi **d'équité de traitement**, comme en témoigne cette anecdote : « c'est au bout de 3 jours de formation qu'on se rend compte qu'une personne est en situation de handicap ! ».

Le numérique peut être également **facteur d'émancipation**. Malgré les problèmes d'accessibilité cités plus haut, il est vrai qu'un usage complémentaire du numérique peut valoriser des pratiques et compétences acquises par exemple par des jeunes dans leur usage quotidien du smartphone, au-delà des usages de loisirs. Pour cela, il est important de choisir une démarche participative et des outils adaptés au public en question.